



Chambre
de commerce
de l'Est
de Montréal

Montréal, le 20 avril 2017

Consultation publique sur l'îlot central du Technopôle Angus
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe – Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Commentaires de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal sur le projet mixte sur l'îlot central du Technopôle Angus

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation publique sur l'îlot central du Technopôle Angus, la Chambre de commerce de l'Est de Montréal (CCEM) désire faire part à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) de ses commentaires et attirer l'attention des commissaires sur des éléments qu'elle juge importants.

Le Technopôle Angus est une source de fierté économique pour l'est de Montréal. Avec ses 2 300 emplois et 55 entreprises, le Technopôle Angus est un pôle d'emploi important de notre territoire et sa contribution à l'économie montréalaise est significative. Son approche de développement basé sur la collaboration avec la communauté, sa réutilisation d'un terrain non valorisé et sa capacité à intégrer des principes de développement durable en font un modèle au sein de la métropole.

Le Technopôle offre un milieu d'affaires et un milieu de vie diversifié qui répond aux besoins des nouveaux entrepreneurs. Sa position stratégique sur l'île, ses objectifs de développement structurants et son offre flexible pour les entreprises font du Technopôle Angus une composante importante du renouveau économique de l'est de Montréal.

Ce quartier offre une excellente mixité des usages. En effet, c'est un milieu de vie attrayant où l'on peut à la fois y vivre et travailler, ce qui constitue une tendance émergente mais est plutôt rare à Montréal. Sa conception permet une cohabitation harmonieuse entre différents usages et elle favorise la densification de ce secteur de Montréal, tout en offrant des conditions favorables à la rétention de jeunes familles.

**Présidente du conseil
d'administration**

Louise Roby
Mazars

Présidente-directrice générale

Christine Fréchette
CCEM

Vice-président

Réal Couture

Administration portuaire de
Montréal

Trésorier

Rafal Kuczynski

Lacharité McComber Kuczynski

Secrétaire

Guy Laganière

Groupe C. Laganière

Président sortant

Alain Dulong

L'Édition des gens d'affaires

Pierre Bélanger

Fondation de l'UQAM

Carole Bellon

Le Groupe Bellon Prestige

Luc Bourgoïn

Association de la construction du
Québec

Sylvie Boivin

Unité d'intervention l'Anonyme

André Brunelle

Association industrielle de l'Est
de Montréal

Éric Caputo

Sanimax

Steve Desgagné

BCE

Audrée Desrochers

Janson, Larente, Roy Avocats

Jacques Dupras

Le 5600.com

Marie-Claude Durand

Hydro-Québec

Tommy Fréchette

PME Inter notaires Montréal

Jocelyn Gagnon

Espace Stratégie

Lyne Groulx

AtmanCo

Malika Habel

Collège de Maisonneuve

Denis Julien

Banque Laurentienne du Canada

François-Xavier Lemay

BDC

Dino Masciotra

Demers Beaulne

Guy Nadeau

Desjardins Entreprises – Est de
Montréal

Yves Pelletier

Courrier Plus

Denis Risler

NovaVision

Nicole Rouillier

Groupe Conseil Nicole Rouillier

Michel Tourangeau

Lapointe Rosenstein Marchand
Melançon, S.E.N.C.R.L.

Patrick Turmel

Banque Nationale

Joëlle Vincent

ViaConseil

Le projet de l'îlot central permet à ce pôle d'emploi de prendre de l'expansion. Il permet aussi au Technopôle Angus de finaliser son développement et d'ajuster son offre en fonction des besoins du milieu. En effet, la flexibilité offerte sera particulièrement recherchée par les petites et moyennes entreprises voulant s'établir dans un secteur d'affaires leur permettant de croître.

Ce projet est d'autant plus souhaitable puisqu'avec le redémarrage de l'économie de l'est de Montréal et la popularité du Technopôle, la demande d'espace d'affaires pour ce secteur sera appelée à croître au cours des prochaines années.

Il est à noter que l'amélioration de l'offre en transports publics sur le site d'Angus, particulièrement pour ce qui a trait aux autobus, constituerait un atout de taille pour l'attractivité de ce secteur, à la fois auprès des futurs résidents, employeurs et employés.

La Chambre de commerce de l'Est de Montréal accueille donc positivement le projet mixte sur l'îlot central du Technopôle Angus et incite l'OCPM à recommander la mise en place de ce projet tel que demandé par la Société de développement Angus.

La Chambre de commerce espère que ses commentaires contribueront à la mise en œuvre du projet mixte sur l'îlot central du Technopôle Angus. Nous réitérons que ce projet est bénéfique pour l'est de Montréal et invitons l'OCPM à recommander son adoption. Nous demeurons à votre disposition pour plus de renseignements.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christine Fréchette', written in a cursive style.

Christine Fréchette